



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**France Relance :
13 nouveaux projets d'investissement productif
soutenus par les fonds de soutien à la modernisation
des filières automobile et aéronautique**

Paris, le 05/10/2020
N°239

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée, chargée de l'Industrie, **annoncent ce jour 13 nouveaux lauréats bénéficiaires des fonds de soutiens à la modernisation des filières automobile et aéronautique**. Ces projets (5 pour l'automobile et 8 pour l'aéronautique) représentent près de **9 millions d'euros de subventions pour un total de 12,8 millions d'euros d'investissements productifs**. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser et automatiser leurs procédés de fabrication ou encore de développer de nouveaux procédés.

Les filières automobile et aéronautique, avec respectivement près de 400 000 et 300 000 emplois industriels, sont des piliers de l'industrie française. Elles ont été particulièrement impactées par la crise sanitaire compte tenu de la forte baisse du marché automobile en Europe et du coup d'arrêt massif et brutal porté au transport aérien. Un des enjeux de la relance de ces secteurs réside dans le maintien de la faculté des entreprises à fabriquer les prochaines générations d'aéronefs et de véhicules électriques, hybrides et à hydrogène.

Pour permettre à ces filières stratégiques de rebondir après la crise, le Gouvernement a annoncé, dans le cadre de France Relance, le lancement de deux fonds de soutien aux investissements et d'accompagnement visant à accélérer la diversification, la modernisation et la transformation écologique des filières aéronautique et automobile, dotés de 300 millions d'euros sur 2020.

Au total, **37 projets lauréats ont d'ores et déjà été annoncés (cf. annexe)**. Ils représentent un investissement productif de près de **38 millions d'euros** et bénéficieront d'un soutien d'environ **24 millions d'euros** au titre des fonds de modernisation automobile et aéronautique.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée, chargée de l'Industrie, déclarent : « *L'automobile et l'aéronautique ont toujours été des secteurs d'excellence qui font la fierté de notre pays et ils doivent le rester malgré la crise sanitaire et ses conséquences économiques qui ont fragilisé ces filières, fortement exposés à la compétition mondiale. C'est pourquoi le Gouvernement a mobilisé des moyens inédits pour permettre aux entreprises de résister mais également de se transformer afin de répondre au défi de la décarbonation. Ces investissements viennent aider tous les acteurs de la filière, notamment PME et entreprises de taille intermédiaire, afin de les rendre plus performants et plus résilients pour préparer aujourd'hui les véhicules et les emplois de demain.* »

A propos du fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile

Doté de 200 millions d'euros en 2020, et de 600 millions d'euros sur trois ans, le fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile vise à aider les entreprises à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation de leurs procédés industriels. Les entreprises qui souhaitent déposer un projet peuvent le faire via [un appel à projet \(AAP\) ouvert jusqu'au 17 novembre prochain](#). Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé auprès de toutes les entreprises de la filière du 23 juin dernier au 31 juillet derniers, plus de 760 projets sont recensés aujourd'hui.

A propos du fonds de modernisation et diversification de la filière aéronautique

Doté de 100 millions en 2020 et de 300 millions sur trois ans, le fonds de modernisation, de diversification et de verdissement des procédés de la filière aéronautique doit permettre aux acteurs de la filière aéronautique de rebondir en développant des chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques afin de sortir de la crise par le haut, en préservant les compétences durement acquises, et en préparant l'avion vert du futur. Les entreprises qui souhaitent déposer un projet dans ce cadre peuvent le faire via un [appel à projets ouvert jusqu'au 17 novembre prochain](#). Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé auprès de toutes les entreprises de la filière du 23 juin au 31 juillet derniers, plus de 1000 dossiers ont été recensés, montrant un fort dynamisme de la filière.

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire
01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr